

L'Amicale du Personnel du Département vous propose :

Un Voyage en JORDANIE
8 jours/7 nuits
en octobre 2024

au départ de Rodez, voir le programme VERDIE VOYAGES en annexe

PRIX DE GROUPE ESTIMATIF

Base 90 PARTICIPANTS répartis en 3 ou 4 départs

Prix compris entre 1730 et 1830 €

(participation financière de l'Amicale non comprise)

Deux possibilités de paiement :

1- Un chèque d'acompte à l'inscription de 300 € encaissable en octobre 2023 (à l'ordre de VERDIE VOYAGES) puis la totalité par chèque bancaire encaissé en septembre 2024.

2- Paiement échelonné :

Un chèque d'acompte à l'inscription de 300 € encaissable en Octobre 2023 (à l'ordre de VERDIE VOYAGES) puis 10 mensualités à l'ordre de VERDIE VOYAGES, de 133 € datés du premier jour des mois de novembre 2023 à août 2024.

Le reste du solde vous sera demandé en Septembre 2024 par VERDIE VOYAGES.

L'assurance du groupe comprend : Assistance rapatriement, annulation multirisques/vol manque/bagages.

Le prix ne comprend pas :

Supplément chambre individuelle : 290 €

Les pourboires usuels au guide et chauffeur.

Les dépenses personnelles.

Transmettre le dossier d'inscription complet : [avant le vendredi 6 octobre 2023](#)

- Le bulletin d'inscription correctement rempli qui est joint à la présente note.
- Le règlement choisi comme indiqué ci-dessus.
- Une photocopie du passeport (**sans visa israélien**) valable 6 mois après la date de retour.

à : Cathy VAYRE-BOYER (Amicale du personnel) - PSH -DAAF - 4 rue de Paraire - 12000 RODEZ - 05-65-73-68-54

ou Valérie TRUEL (Amicale du personnel) - MSD - 4 rue F. MAZENQ - 12000 RODEZ - 05.65.76.52.84

L'inscription ne sera validée qu'après réception *du dossier complet*
et vous sera confirmée par mail début novembre 2023.

Conditions Générales

- Toutes les conditions générales de ce voyage vous seront précisées ultérieurement, une réunion d'information sera fixée avec l'agence VERDIE VOYAGES.
- Le nombre de places est limité. La priorité est donnée aux amicalistes.

Dans le cas où il y aurait trop de demandes, une liste d'attente pourra être mise en place pour les personnes non retenues.

Le prix définitif du voyage sera établi en septembre 2024. Il peut varier en fonction des taxes supplémentaires.

Dans le cas où il n'y aurait pas assez d'inscriptions, l'Amicale se donne le droit d'annuler le voyage.

Pour les amicalistes :

- Pour bénéficier de la participation financière de l'Amicale : être à jour de sa cotisation 2023 et 2024.
- La participation financière de l'Amicale sera versée directement à l'agence de voyage. Elle viendra en déduction du montant total à payer.

Pour les non-amicalistes :

- L'inscription ne deviendra définitive que si le nombre d'amicalistes n'est pas atteint.
- L'Amicale confirmera votre inscription une fois la date d'échéance d'inscription passée.

Modalités de paiement :

- Tous les règlements seront faits directement à l'ordre de VERDIE VOYAGES.
- Un 1^{er} paiement par chèque vous est demandé à l'inscription, il servira d'un 1^{er} acompte. Ce paiement sera encaissé par l'agence VERDIE.
- Mensualités : vous aurez la possibilité de régler votre voyage par mensualités, la totalité du prix du voyage doit être réglée 30 jours avant le départ. Le réajustement sera fait lors du dernier paiement.

Annulation :

- Le voyage est engagé à l'inscription.
- Prévenir le responsable du voyage de l'Amicale.
- Appeler VERDIE VOYAGES, Stephen CHATRY : 05.65.77.20.44 et se conformer aux formalités de l'agence pour toute annulation.
- Il vous sera demandé de reverser la participation de l'Amicale.